

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 37/38

24^e année • mercredi 15 septembre 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

2% OU 100 FRANCS DE PLUS PAR MOIS!



THIERRY PORCHET

L'Union syndicale suisse et ses fédérations appellent à la hausse des salaires pour 2022. Les travailleurs ont fourni des efforts importants et doivent profiter de la conjoncture économique favorable. Les syndicats veulent aussi combler les écarts salariaux entre femmes et hommes qui perdurent et se creusent à nouveau. **PAGE 3**

POINT DE MIRE

Parlons salaires...

Sylviane Herranz

Demain, le Conseil des Etats discutera de la limitation des salaires des dirigeants des entreprises fédérales et de celles liées à la Confédération. En mars, le National avait suivi la demande d'une élue socialiste bâloise, exigeant la fin des rémunérations excessives dans ces sociétés. Susanne Leutenegger proposait que le salaire le plus élevé des membres de la direction de ces entreprises publiques ou appartenant à la Confédération ne dépasse pas celui d'un conseiller fédéral. Le Conseil national a chiffré cette limite à un million de francs. Selon l'ATS, cela correspondrait au salaire des ministres helvétiques qui toucheraient 445 000 francs brut par année, plus une indemnité forfaitaire, la retraite et d'autres avantages. Les sociétés concernées sont les CFF,

La Poste, Swisscom, RUAG, Skyguide, la SUVA et la SSR, ainsi que d'autres telles que Swissmedic ou les Ecoles polytechniques fédérales.

En août, la Commission des institutions politiques du Conseil des Etats a balayé d'un revers de main le projet du National. A l'exception d'une abstention, tous ses membres recommandent à leur Conseil de rejeter cette limitation de revenu, prétextant notamment que cela pourrait tirer vers le haut certaines rémunérations. En d'autres temps, la droite argumentait qu'il ne fallait pas brider les salaires des serveurs de l'Etat afin de ne pas laisser s'échapper des talents alléchés par les millions de l'économie privée. Discours modifié, mais politique identique.

Dans les faits, c'est bien la volonté de ne pas limiter les salaires exorbitants des dirigeants de ces sociétés qui est à l'œuvre. Des revenus qui avaient défrayé la chronique et qui sont toujours hors-sol. Ainsi, en 2019, Andreas Meyer, directeur des CFF a touché 1,1 million de francs. En 2020, le directeur de Postfinance, Hansruedi Köng, approchait de la barre du million avec 970 000 francs, alors que Roberto Cirillo de La Poste gagnait quelque 960 000 francs. Quant au patron de Ruag International, il a touché un montant total de 900 000 francs, et celui de la Suva près de 790 000 francs, retraite comprise. Des chiffres qui ne sont pas sans rappeler le salaire de l'ancienne directrice de La Poste, Susanne Ruoff, qui frôlait le million en 2015, trois ans avant qu'elle ne soit contrainte de démis-

sionner en raison du scandale de CarPostal qui avait révélé des manipulations comptables pour bénéficier de subventions.

A l'inverse de l'argumentation des sénateurs qui ne veulent pas tirer les rémunérations des cadres vers le haut, le patronat d'une branche tournant à plein régime malgré la pandémie, souhaite, lui, pousser les revenus vers le bas. Les entrepreneurs, au prétexte que certains salaires dans le domaine de la construction sont moins élevés que ceux des maçons, leur refusent toute hausse pour 2022. Pourtant, que ce soit dans le bâtiment, l'industrie ou le tertiaire, l'économie a retrouvé des couleurs et les adaptations salariales se font attendre depuis longtemps déjà. Cela sans compter les pressions et le stress du personnel. Même chose dans les soins où l'engagement des soignants pendant de longs mois attend toujours une véritable reconnaissance. Pour parer la baisse du pouvoir d'achat et l'inflation de 1% annoncée, l'Union syndicale suisse exige 2% de hausse des salaires, et 100 francs au minimum pour les personnes à bas revenu, principalement des femmes. Ce ne sont pas des prétentions de millionnaires. Juste un peu d'équité pour les salariées et les salariés qui œuvrent à la bonne marche du pays et de la collectivité. Certes, le patronat ne l'entendra pas de cette oreille. A nous de le lui faire entendre lors de la journée de mobilisation annoncée pour fin octobre. Une lutte qui va de pair avec celle pour la défense de nos retraites. Retrouvons-nous déjà toutes et tous à Berne ce samedi! ■

PROFIL

Kevin Rumley, au cœur de l'humain.

PAGE 2

MIGRATION

Favoriser l'intégration.

PAGE 5

ÉCHAFAUDAGES

Equipes à trois, indispensables.

PAGE 9



Aline Andrey

Ne pas perdre sa vie à la gagner pourrait résumer la prise de conscience vécue en Inde par Kevin Rumley. Il a 21 ans, ne supporte ni l'autorité ni être enfermé dans un bureau. Ses études à l'école de commerce, qu'il a péniblement terminées, lui ont toutefois ouvert une autre voie, puisqu'il y suit son premier cours de vidéo. Kevin commence alors à monter des courts métrages «sans queue ni tête», dont un pour l'anniversaire d'un ami, Youri. C'est avec ce dernier qu'il décide de partir voyager pendant trois mois. «L'Inde a représenté pour moi une renaissance. J'ai repris ma vie de zéro. Là-bas, j'ai travaillé dans un centre pour lépreux. Ils avaient l'air tellement plus heureux que moi. Toute la folie de l'Inde m'a secoué.» Kevin Rumley revient en Suisse, pour mieux repartir. A Berlin, cette fois. Il tombe amoureux de la ville autant que de la langue allemande, étudie à la SAE Institute (School of Audio Engineering), s'enthousiasme pour la caméra et le montage. Mais les bancs d'école ennui vite le féru de terrain. Après deux ans, il part à Paris – la ville où a grandi sa mère – et vit une incroyable aventure humaine en logeant dans un théâtre sous-loué par un Égyptien. «Son histoire de vie était passionnante», raconte celui dont l'existence est marquée par des personnalités qui «savent être plutôt que paraître». Dans la Ville Lumière, Kevin Rumley fait un stage dans une boîte de production de clips vidéo. Il subit les foudres d'un chef infernal, jusqu'au jour où il doit remplacer le caméraman sur un tournage avec l'artiste Abd al Malik. Ses images récoltent des éloges. «J'ai découvert que j'adorais filmer et que j'étais doué pour ça», se remémore-t-il en souriant.

ÂME NOMADE

Paris l'énerve. Berlin lui manque. Alors tout naturellement, le caméraman retourne dans la capitale allemande. «Je m'y sentais chez moi, je mangeais pour trois fois rien, à n'importe quelle heure, et vivait avec 700 francs par mois. Tout l'underground berlinois me fascinait. Puis, peu à peu, j'ai vu la ville changer, se gentrifier.» Kevin Rumley trouve un emploi dans une boîte de production de documentaires. «C'était mon premier vrai job avec une tonne de responsabilités. C'était passionnant, mais j'évoluais dans un environnement stressant avec certains jours où je travaillais pendant dix-huit heures. Je me suis retrouvé sans vie sociale, et à bout.» Après quelques films de commande «inintéressants» en indépendant, il décide de faire un tour du monde à la rencontre d'autres cinéastes. Parallèlement, il crée l'association *Doc'it Yourself*: une plateforme pour promouvoir le documentaire dans un esprit participatif, en favorisant des liens directs avec le public, et en racontant des histoires autrement avec des points de vue différents.

Kevin Rumley débarque au Brésil avec cette idée, et fait la connaissance d'un réalisateur en train, justement, de co-créer une fiction avec une quarantaine de collègues disséminés dans le monde. Le jeune Neuchâtelois va ainsi à la ren-

contre d'une partie de ces cinéastes, tourne au Chili une séquence, tombe amoureux, puis, avec sa compagne, se lance dans des portraits de femmes. «Beaucoup d'histoires m'ont touché, mais celle d'une femme sans-abri aux États-Unis m'a particulièrement bouleversé. Elle avait vécu de telles souffrances. Et pourtant elle disait que la plus belle chose qui lui soit arrivée était de vivre dans la rue, car elle savait maintenant qui elle était vraiment.»

UN CINÉMA HUMAIN

Après les Amériques et l'Asie, fourmillant de projets, Kevin Rumley revient en Suisse pour mieux arpenter son ter-

ritoire. Toujours attiré par les milieux alternatifs, il tourne dans des collectifs autogérés de création en Romandie. Dans son film *Alternasuisse*, on retrouve par exemple l'espace Saint-Martin à Lausanne, le Lac à La Chaux-de-Fonds, le Pantographe à Moutier, l'Usine à Genève... «Partout, j'ai trouvé des gens qui réfléchissent à la manière dont la société fonctionne et qui trouvent d'autres voies. J'aime donner la parole à ceux qu'on n'entend jamais, ou si peu. Et qui ont pourtant tellement de choses à dire», s'enthousiasme Kevin Rumley. Au cœur de ses documentaires: l'humain, l'art, une esthétique exigeante, un temps long qui permet aux specta-

teurs de s'attacher aux personnages, une caméra la moins invasive possible... Sa récente série de courts métrages intitulée *Génération sacrifiées* plonge dans une semaine de grève de la faim à la place du 14-Juin à Lausanne. Il y filme la jeune activiste chinoise Howey Ou, révoltée contre les condamnations qui frappent les zadistes du Mormont, le jeune Français Robin, le syndicaliste et activiste suisse Jérôme. Impliqué, Kevin dort (d'un œil) avec eux et fait symboliquement une grève de la faim de vingt-quatre heures. «J'ai rencontré un monde incroyable – des gens sympas, critiques, bizarres, dé-

crit-il. C'était puissant!» Ecologiste dès l'enfance, grâce à sa maman, décroissant dans son quotidien, le presque quarantenaire souligne: «A 18 ans, je n'avais pas le niveau de conscience des jeunes d'aujourd'hui. Cela me donne confiance en l'avenir.»

Il espère bientôt retrouver Howey Ou en Grande-Bretagne pour continuer son projet de long métrage avec elle. «Comme la COP26 aura lieu en Ecosse, elle pourrait peut-être y rencontrer Greta?» Pour l'heure, il se dédie au festival *Doc'it Yourself* en sillonnant la Suisse romande à la rencontre du public. Devant l'église des Croisettes à Epalinges, là où, dans quelques heures, il posera un écran improbable, le cinéaste raconte cette deuxième édition avec passion et joie, malgré la fatigue. «J'ai quelques mandats qui me permettent de vivre financièrement très simplement. C'est un peu la galère parfois, mais cela fait quatorze ans que je tiens», lance-t-il, un sourire sur les lèvres et des idées pleines la tête. ■

Pour en savoir davantage et visionner des films à prix libre, aller sur: docityyourself.com



Kevin Rumley a l'âme voyageuse.

DOCUMENTARISTE AU CŒUR DE L'HUMAIN

Le réalisateur Kevin Rumley propose un cinéma engagé et participatif


LES TRAITS TIRÉS

Vincent

POUR UNE AUGMENTATION DES SALAIRES DE 2% OU DE 100 FRANCS PAR MOIS

Après avoir fourni des efforts importants, les travailleurs doivent profiter de la conjoncture économique favorable, estiment les syndicats en présentant leurs revendications salariales

Textes Jérôme Béguin

Des augmentations des rémunérations de l'ordre de 2% ou de 100 francs par mois: ce sont les revendications salariales pour 2022 que l'Union syndicale suisse (USS) a présentées la semaine dernière au cours d'une conférence de presse. Depuis le printemps et le déconfinement, l'économie mondiale et suisse ont en effet recouvré des couleurs. «La marche des affaires a retrouvé son niveau d'avant la crise dans la grande majorité des branches d'activité et les entreprises ont renoué avec les bénéfices. Seuls l'hôtellerie-restauration, le transport aérien et une partie du secteur culturel restent en difficulté», explique Daniel Lampart, économiste et premier secrétaire de l'USS. «Le Secrétariat d'Etat à l'économie prévoit une croissance du PIB de 3,6% en 2021, ce qui est supérieur à la moyenne, il dépassera les niveaux d'avant la crise au second semestre. Le chômage partiel et le chômage diminueront en parallèle», souligne la présidente d'Unia, Vania Alleva. Et les perspectives pour 2022 sont également bonnes. Comme le dit l'adage, quand le bâtiment va, tout va: «Les enquêtes conjoncturelles publiées par la Société suisse des entrepreneurs à la fin du mois d'août montrent clairement que non seulement les chiffres d'affaires dans le bâtiment et le génie civil sont en hausse de 1,7% par rapport au trimestre précédent, mais aussi que les carnets de commandes sont pleins à craquer et que le nombre de nouvelles demandes de permis de construire atteint un niveau record», remarque Vania Alleva. Des revalorisations salariales sont non seulement possibles, mais elles sont aussi rendues nécessaires par le retour

de l'inflation. «En août, l'indice suisse des prix à la consommation a progressé de 0,9% par rapport à l'année précédente. Et il faut aussi s'attendre, durant les mois à venir, à un renchérissement de l'ordre de 1%, peut-être même davantage. Dans la plupart des pays développés, l'inflation atteindra des sommets, ce qui risque d'affecter la Suisse, notamment avec des hausses de prix à l'importation», indique Daniel Lampart. Pour compenser la baisse du pouvoir d'achat, les syndicats de l'USS revendiquent des augmentations salariales de 1% correspondant au renchérissement durant les mois de négociations. Et ils y ajoutent 1% supplémentaire lié à la croissance de la productivité du travail. «Il y avait déjà un retard salarial avant la crise: les salaires réels n'ont pas augmenté pendant la phase de reprise de 2017-2018, alors même que les bénéfices et la productivité du travail étaient en hausse», souligne le premier secrétaire de l'USS. A ce décrochage de la productivité sur les salaires est venue se greffer, il y a un an et demi, cette crise sans précédent. «Au plus fort des fermetures, jusqu'à un million et demi de personnes étaient au chômage partiel, presque toujours avec la perte de salaire qui va avec. Cette situation s'est prolongée pour des centaines de milliers d'employés», rappelle Pierre-Yves Maillard, le président de l'USS. D'autres salariés n'ont pas subi de pertes de revenu, mais ont travaillé dans des conditions très difficiles. «Le monde du travail a fourni des efforts considérables, il a été au front, mais n'a pour le moment, à quelques rares exceptions près, pas encore vu la couleur de la moindre reconnaissance salariale pour ces efforts.» Responsable du sec-



Vania Alleva, présidente d'Unia, Daniel Lampart et Pierre-Yves Maillard de l'Union syndicale suisse, et Beatriz Rosende du SSP, ont présenté le 7 septembre à Berne les revendications salariales des syndicats pour les négociations de cet automne. Outre une hausse générale, non seulement possible mais nécessaire face au retour de l'inflation, ils exigent également la reconnaissance du travail effectué en première ligne contre le coronavirus et le comblement de l'inégalité salariale qui se creuse à nouveau.

teur santé du Syndicat des services publics, Beatriz Rosende confirme: «Avec les applaudissements, d'énormes espoirs ont circulé dans les couloirs, qu'il y aurait une prise de conscience pour améliorer les conditions de travail de celles et ceux qui ont affronté les premières vagues. Résultat: rien, les grilles salariales n'ont pas bougé. Les primes Covid, lorsqu'elles existent, ne compensent en rien l'engagement exceptionnel qui s'est étalé sur de longs mois et qui se poursuit encore.»

RESTAURER LA CONFIANCE

Pierre-Yves Maillard appelle à «restaurer la confiance» du monde du travail: «Les travailleurs et les travailleuses ont besoin de perspectives plus favorables pour le pouvoir d'achat. Nous demandons donc une hausse importante des

salaire cette année, en particulier pour les bas salaires et les femmes.» Daniel Lampart ajoute: «Ces dernières années, les salaires minimums des CCT sont restés à la traîne des salaires effectifs. En moyenne, leur croissance a été inférieure de 0,2% par an entre 2010 et 2020.» L'USS exige que ces salaires passent tous au plus vite au-dessus de la barre des 4000 francs par mois. Surtout que, comme le fait remarquer l'économiste, «plus l'écart se creuse entre les salaires minimums et les salaires effectifs, moins la protection contre la sous-enchère s'avère efficace». Les syndicats veulent aussi combler le retard salarial des femmes. «En ce moment, au lieu de diminuer, l'écart se creuse de nouveau, dénonce Vania Alleva. Selon les dernières données, les

femmes dans le secteur privé gagnent en moyenne 19,6% de moins que les hommes. C'est injuste: rien ne justifie que le travail des femmes ait moins de valeur que celui des hommes. Il faut donc des mesures plus nombreuses et surtout plus cohérentes. Unia exige, d'une part, des mesures salariales spécifiques pour les femmes dans les négociations salariales et, d'autre part, une extension de l'analyse de l'égalité salariale ancrée dans la loi à toutes les entreprises. L'égalité doit être mise en œuvre dans toutes les sociétés et pas seulement dans celles de plus de cent employés.» ■

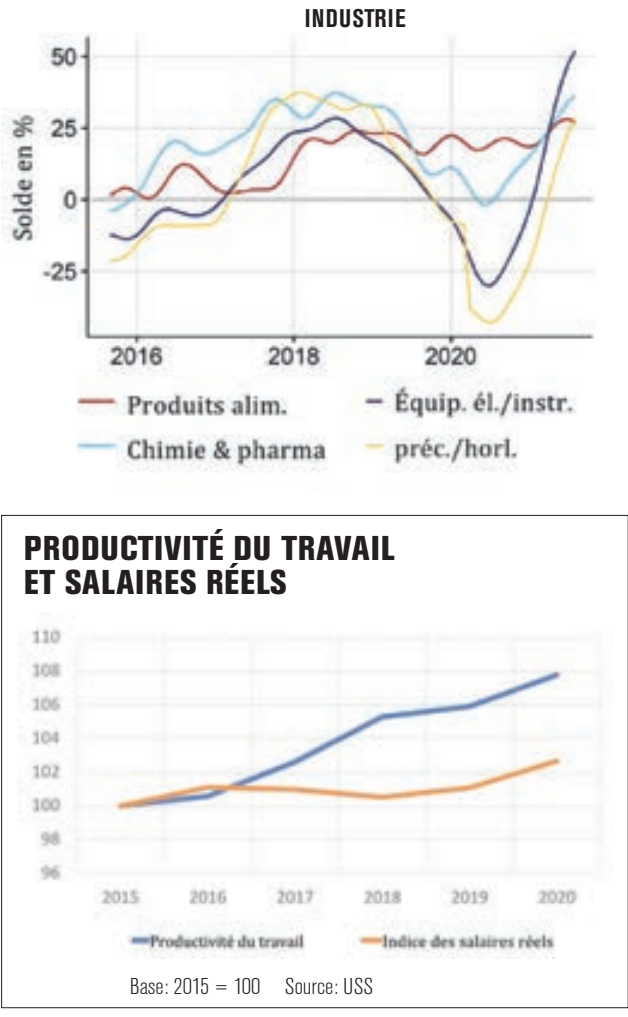
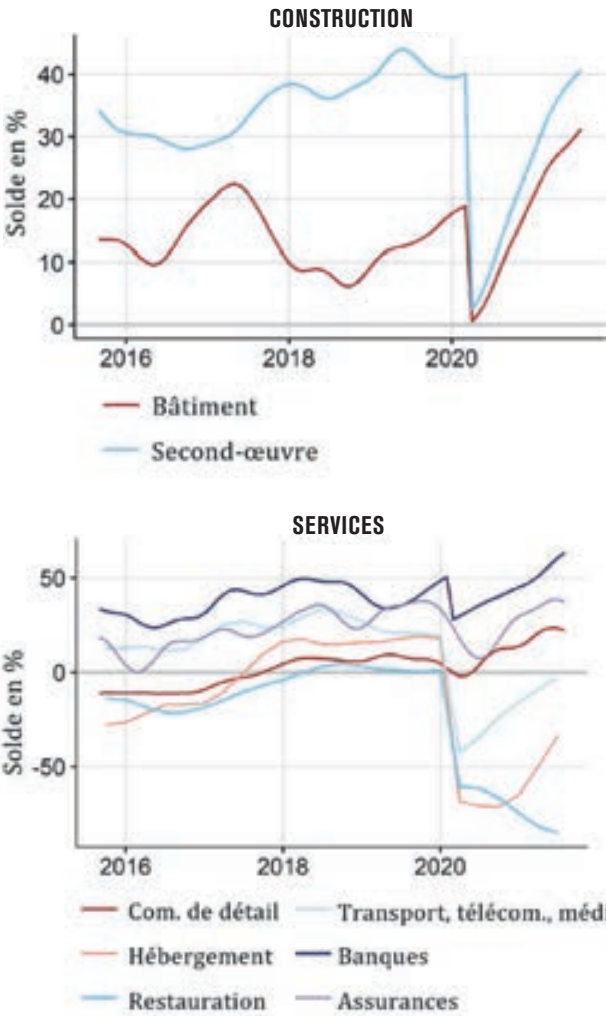
CONSTRUCTION, SECOND ŒUVRE, VENTE, SÉCURITÉ, COIFFURE...

Vania Alleva a profité de cette conférence de presse pour présenter les objectifs de négociation dans plusieurs branches où Unia est actif. Dans la construction d'abord, où, comme nous l'avons dit, les carnets de commandes sont pleins, la présidente a rappelé que «ce sont les travailleurs qui ont rendu cette croissance possible grâce à leur dur labeur quotidien sur les chantiers. L'année dernière, ils ont dû renoncer à toute augmentation générale des salaires. Les travailleurs de la construction méritent donc une augmentation cette année et c'est aussi clairement possible d'un point de vue économique.» Les syndicats demandant 100 francs par mois, mais le 6 septembre, les représentants de la Société suisse des entrepreneurs ont rejeté cette revendication. «Les hausses de salaires sur tout le territoire, très coûteuses, doivent appartenir au passé. Ce sont désormais les performances des collaborateurs et de leurs équipes qui doivent être récompensées financièrement», s'est expliquée la faitière patronale dans un communiqué. Les syndicats Unia et Syna ont, de leur côté, qualifié cette position d'«absolument incompréhensible et irrespectueuse envers les travailleurs. Elle nuit à l'économie de la construction et à l'avenir de la branche: aujourd'hui une grave pénurie de personnel qualifié guette.» Les négociations dans le secteur prin-

cipal de la construction reprendront le 1^{er} octobre. Dans le second œuvre, les perspectives sont aussi excellentes, mais «les conséquences du fort volume de travail sont moins positives pour les employés: les heures supplémentaires et le stress augmentent. Les salaires, quant à eux, n'ont pas suivi l'évolution de la branche. Il y a un grand besoin de rattrapage», apprécie Vania Alleva. Unia veut une augmentation générale de 2% des salaires réels et une hausse des salaires minimums les plus bas au-dessus de 4000 francs. Même revendication dans le commerce de détail, qui «dans son ensemble se porte bien», note la responsable syndicale. «Ce succès n'est pas le fruit du hasard, les employés l'ont rendu possible. La productivité du travail a augmenté plus que jamais au cours des cinq dernières années, maintenant cela doit être au tour des salariés d'en bénéficier.» Dans la sécurité, la syndicaliste constate que les rémunérations ne suivent pas la croissance de la branche. Unia espère obtenir 100 francs pour tous les employés. Enfin, dans la coiffure, Vania Alleva annonce qu'Unia réclamera, dans le cadre des négociations pour le renouvellement de la CCT, l'institution d'un treizième salaire. ■

ÉVALUATION DE LA MARCHÉ DES AFFAIRES POUR LES ENTREPRISES*

* Solde selon enquête du KOF, valeurs corrigées des variations saisonnières et aléatoires. Source: USS





Besoin de faire le point et de définir vos objectifs ?



Le bilan de compétences peut vous aider !

L'approche tient compte des expériences que vous avez acquises dans tous les domaines (travail, formation, famille, engagement bénévole).

Chacun d'entre nous a besoin, à un moment donné, de faire le point sur son propre parcours et ses souhaits pour l'avenir. Le bilan de compétences est une démarche qui va vous permettre de savoir où vous en êtes professionnellement et personnellement.

Il est un révélateur des potentiels. Il s'applique à toutes et à tous, quel que soit l'âge, le statut ou le niveau d'études.

Une séance d'information est proposée avant le cours (participation indispensable).

Mardi, 5 octobre 2021 à 18h30

Secrétariat Unia, Rue des Moulins 19, 2800 Delémont

Informations et inscription:
transjurane@unia.ch, T 0848 421 600
Claudia Catellani, T 079 101 33 29
Michele De Bonis, T 079 297 38 80

Attention : nombre de places limité



UNIA

WWW.EVENEMENT.CH

syndicom est le syndicat leader des branches Logistique, Technologie de l'information et de la communication et Médias. Il compte dans tout le pays près de 30'000 membres et s'engage pour les droits des salarié-e-s et pour une Suisse sociale et ouverte au monde. (www.syndicom.ch)



Nous recherchons de suite ou selon entente un-e

collaborateur-trice au service juridique à 60% (juriste ou avocat-e) en charge de la Suisse romande

Lieu de travail: Berne

En tant que collaboratrice ou collaborateur au service juridique, tu t'engages avec passion pour nos membres. Tu traites de manière autonome leurs demandes d'assistance juridique, qui peuvent mener à la conduite de procès, notamment dans les domaines du droit du travail et des assurances sociales. L'accompagnement juridique de négociations CCT fait aussi partie de tes tâches, tout comme la rédaction d'articles spécialisés dans des publications syndicales, les conseils à la caisse de chômage de syndicom, la planification et la réalisation de formations juridiques continues en interne. Enfin, tu réponds aux questions juridiques émanant de la Suisse romande et de notre centrale.

Tu penses de manière stratégique et en réseau, et fais preuve d'initiative et d'autonomie. Par ailleurs, tu disposes de bonnes compétences organisationnelles, conceptuelles et analytiques. Enfin, ton affinité pour les questions juridiques, syndicales et (socio-)politiques viennent compléter ton profil.

Pour cette fonction, nous exigeons d'excellentes dispositions au travail en équipe, des talents de négociation et une aptitude à s'imposer.

Si tu te reconnais dans cette description et disposes en outre

- d'un diplôme universitaire en droit d'une université suisse, éventuellement complété par un brevet d'avocat (un avantage);
- d'une expérience professionnelle et de conduite de procès avérée dans le domaine du droit du travail et des assurances sociales;
- d'une aptitude à négocier en français (langue maternelle) avec de très bonnes connaissances de l'allemand (d'autres langues sont un atout) et
- de connaissances approfondies des programmes MS Office,

alors n'hésite pas à postuler.

syndicom offre non seulement des activités passionnantes dans un environnement de travail humain, mais aussi des conditions progressistes de travail. Souhaites-tu travailler au sein d'une organisation dynamique, qui s'engage pour de bonnes conditions de travail et un service public fort?

Alors il suffit de nous envoyer ton dossier de candidature complet d'ici au **1^{er} octobre 2021** à **personal@syndicom.ch**. Pour tout complément d'information, nous te remercions de t'adresser à Carole Humair, responsable du service juridique, téléphone 079 295 31 07. A partir du 20 septembre 2021 Kathrin Melzani, 058 817 18 56, sera disponible pour les demandes de renseignements.

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4
1005 Lausanne

Tél. 021 321 14 60

Fax 021 321 14 64

redaction@evenement.ch

www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES

Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco, Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS

Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES

Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an

Abonnement annuel Fr. 60.-
Abonnement de soutien Fr. 100.-
forum@evenement.ch
publicite@pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES

Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION

Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 55 111 exemplaires

AVIS À NOS LECTRICES ET LECTEURS !

En raison du Jeûne fédéral, *L'Événement syndical* ne paraîtra pas la semaine prochaine. Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 29 septembre. ■

La rédaction



FAVORISER L'INTÉGRATION PLUTÔT QUE PÉNALISER LA PAUVRETÉ

Les participants à la Conférence de la migration de l'Union syndicale suisse ont réclamé des droits fondamentaux pour les migrants, et non pas la précarité et l'exclusion

Manon Todesco

Le 4 septembre, une soixantaine de personnes ont participé à la Conférence de la migration organisée par l'Union syndicale suisse (USS) à Berne. Au menu de cette journée, des exposés de situations, des discussions et des débats au sein de groupes de travail et, enfin, l'adoption de deux résolutions.

Le constat est sans appel, et la crise du coronavirus n'a fait qu'amplifier cette réalité: les migrants ont une importance systémique dans notre pays et, pourtant, c'est une population toujours plus précarisée, discriminée mais aussi exclue de toute participation politique, économique, sociale et culturelle. Pire encore, ces personnes peuvent perdre leur permis de séjour ou d'établissement, ou le voir rétrograder, si elles demandent l'aide de l'Etat en cas de coup dur. «Depuis la pandémie, des personnes ont peur de demander l'aide sociale et se sont donc enfoncées dans la précarité. De nombreux résidents permanents s'abstiennent de recourir à l'aide sociale par crainte – justifiée – des conséquences, s'offusque Hilmi Gashi, président de la commission des migrations de l'USS. On ne peut pas parler d'intégration si l'on crée des mécanismes restrictifs et si l'on pénalise les gens qui travaillent et dont les salaires ne suffisent pas.»

Des faits «dommageables pour la société et la démocratie», d'après l'USS, dont les syndicats s'engagent chaque jour pour l'égalité des chances, les droits participatifs et la sécurité de séjour de leurs membres sans passeport suisse. Et ce ne sont pas des cas isolés. «Un quart des habitants de notre pays n'a pas de passeport suisse, souligne Marie Saulnier Bloch, secrétaire spécialisée dans le domaine de la migration chez Unia. Aujourd'hui, une heure sur trois travaillées en Suisse est réalisée par des personnes qui n'ont pas la nationalité helvétique. Ce sont les étrangers qui financent majoritairement les assurances sociales. Le débat est sans cesse focalisé sur ce que "coûtent" les personnes migrantes, mais il y a une méconnaissance totale du poids fondamental de ce qu'elles apportent à notre société, à notre économie et à notre culture.»

SOLIDARITÉ

Dans ce contexte, les participants à la conférence ont réaffirmé les revendications de sécurité économique et de participation pour tous, indépendamment de l'origine et de la nationalité, en adoptant deux résolutions: «La pauvreté

n'est pas un crime» et «Remédier au déficit démocratique». La première appelle à lutter contre la pauvreté et non contre les pauvres. «Les personnes migrantes font aussi partie de la communauté de solidarité, relaie le texte. Toutes les personnes en situation précaire de vie et de travail doivent recevoir un soutien dans les situations d'urgence sans craindre de conséquences.» Bénéficier d'une aide sociale ne doit pas être interprété et sanctionné par les autorités comme un manque d'intégration, selon l'USS. «Lorsque les syndicats ont fait campagne pour un salaire minimum à 4000 francs, la droite bourgeoise a répondu que les employeurs ne pouvaient pas financer cette mesure et que l'aide sociale était présente pour venir en aide aux petits salaires, rappelle Hilmi Gashi. Et aujourd'hui, les mêmes personnes nous disent que, si les étrangers dépendent de l'aide sociale, c'est qu'ils ne sont pas intégrés... C'est scandaleux!» Pour Marie Saulnier Bloch, «les personnes doivent justifier que leur recours à l'aide sociale n'est pas dû à leur manque d'effort, mais il est inacceptable de penser que perdre son emploi ou tomber malade alors qu'on a travaillé et cotisé est une faute individuelle! Non à cette politique qui crée des conditions de travail précaires et des bas salaires qui suffisent à peine à vivre et qui rejette la pauvreté qu'elle engendre.»

La résolution s'oppose également aux nouveaux durcissements de la Loi sur les étrangers et l'intégration (LEI). «Le Département de Karin Keller-Sutter va proposer de nouvelles restrictions pour les ressortissants extraeuropéens, informe Hilmi Gashi. Par exemple, limiter l'accès des migrants à l'aide sociale, durcir les conditions d'obtention d'un permis F ou encore faciliter la rétrogradation des permis C aux permis B. Pour nous, la LEI doit remplir son objectif premier, à savoir favoriser l'intégration et non pénaliser la pauvreté en l'exportant.» Pour Marie Saulnier Bloch, depuis la révision de la LEI en janvier 2019, la situation des étrangers est devenue instable. «Il y a encore cette idée préconçue qu'un permis C est stable, mais ce n'est plus du tout le cas!»

ÉGALITÉ

La seconde résolution dénonce une politique discriminatoire qui profite des apports d'une main-d'œuvre, en l'occurrence migrante, sans lui reconnaître le droit à l'égalité. Les syndicats, qui sont solidaires et combatifs pour les droits des migrants, soutiennent les motions parlementaires de Lisa Mazzone et de Paul Rechsteiner qui

demandent respectivement la facilitation de la naturalisation des étrangers de la deuxième génération et l'acquisition de la nationalité helvétique pour ceux qui sont nés en Suisse.

«La démocratie directe bénéficierait grandement de la naturalisation et de la participation de chacun d'entre nous. Sur le plan économique, les gens s'en trouveraient également mieux. Une étude de l'EPFZ montre clairement que les personnes naturalisées sont mieux payées, moins discriminées et associées au processus de décision, dans le cadre du travail et de la politique», insiste Hilmi Gashi.

C'est ainsi que la Conférence exige le droit du sol pour les enfants nés ici et dont les parents résident en Suisse à leur naissance, l'obtention de la citoyenneté après quatre ans de résidence et, afin que les étrangers deviennent des membres à part entière de la vie politique et sociale, la reconnaissance de leurs droits de participation, de vote, d'élection et d'éligibilité. «Le "droit de cité" ne doit pas se gagner», rappelle l'USS. ■



Entre débats et ateliers, les délégués et les déléguées des différentes fédérations de l'USS ont échangé, le 4 septembre, sur la situation des migrants en Suisse. Pays dont un quart des habitants ne dispose pas d'un passeport rouge à croix blanche. La Conférence a adopté deux résolutions réaffirmant les revendications syndicales.

POING LEVÉ

RENVOI LITTÉRALEMENT FORCÉ

Par Manon Todesco

Cela se passe en Suisse en 2021. Tôt un matin du mois d'août, à Genève, la famille V. se fait réveiller par une armada de policiers qui défonce leur porte d'entrée, pourtant ouverte. Le père et la mère, enceinte de 5 mois, sont menottés de force. Le fils aîné de 10 ans, parti se réfugier sous une couverture, terrifié, est tiré de sa cachette et sommé de s'habiller immédiatement. Son petit frère de 16 mois n'est pas épargné non plus par la violence de cette interpellation. L'objet de cette dernière: les renvoyer le jour même en Géorgie, leur pays d'origine. Grossesse oblige, un médecin des HUG est présent. Après un bref toucher du ventre de la maman, il conclura que le renvoi peut avoir lieu et cette dernière sera portée, pliée en deux, par les forces de l'ordre pour descendre les escaliers. Le crime qu'ils ont commis? Etre arrivés en Suisse en 2016 pour demander l'asile, notamment dans le cadre de graves problèmes de santé que leur pays ne pouvait prendre en charge. Cela s'est passé en Suisse, en 2021...

Vol très spécial. Malgré plusieurs recours, la famille V. n'obtiendra jamais gain de cause et sera déboutée jusqu'au Tribunal administratif fédéral. Une pétition accompagnée de 500 signatures n'aura pas eu l'effet espéré auprès du Conseil d'Etat genevois. Si la situation compliquée liée à la pandémie aura laissé un peu de répit à la famille dans son petit cocon au bout du lac, la réouverture récente des frontières a relancé la procédure et rendu réelle l'expulsion. Toutefois, arrivée à Cointin, la mère se plaint de contractions et craint de perdre son bébé. On l'accuse d'abord de jouer la comédie, puis un vrai examen médical révélera une infection, directement liée à ses graves problèmes de vessie déjà connus. Madame est épargnée pour cette fois, elle pourra rester à Genève avec les enfants, mais doit pointer régulièrement auprès des services de police et de l'Office cantonal de la population et des migrations. Son mari a, lui, été expulsé par vol spécial, seul, et sans ses médicaments antidépresseurs et anxiolytiques.

Famille brisée. Cet usage excessif de la force par la police n'est plus supportable. Une famille, d'où qu'elle vienne, et surtout avec des jeunes enfants et une femme enceinte, ne devrait en aucun cas subir ce genre de traumatisme. Après un parcours de vie déjà difficile, les cinq membres de la famille V. ne sortiront pas indemnes de cette séparation forcée. Sans parler du poids de la menace du renvoi en Géorgie une fois que l'état de santé de la mère le permettra. Car, en Suisse, une femme peut être rapatriée jusqu'à 32 semaines de grossesse, un seuil bien au-dessus des recommandations internationales... Jusqu'à quand devra-t-on être spectateurs impuissants de ces drames humains? Quand permettra-t-on à ces familles fragiles de se reconstruire sur notre sol en leur laissant accéder à l'emploi et à nos infrastructures? On ne peut plus tolérer l'intolérable! ■



«Depuis la pandémie, des personnes ont peur de demander l'aide sociale et se sont enfoncées dans la précarité», s'est offusqué Hilmi Gashi (3^e depuis la gauche), président de la commission des migrations de l'USS.



UN ÉCOQUARTIER POUSSE AUX PLAINES-DU-LOUP

Plus gros chantier de Suisse romande, le premier écoquartier de Lausanne se déploie depuis une année

Photos David Prêtre/Albedo
 Texte Aline Andrey

Les bâtiments sortent peu à peu de terre dans le quartier des Plaines-du-Loup à Lausanne, entre la Pontaise et la Blécherette. Plus d'un millier d'ouvriers, de nombreux architectes et ingénieurs sont à pied d'œuvre. La Municipalité lausannoise dirige ce plan quasi pharaonique qui fait partie de son projet de développement urbain Métamorphose lancé il y a une quinzaine d'années déjà. Quelques immeubles viennent de terminer la phase du gros-œuvre, comme celui de la coopérative La Meute. Photographe et futur habitant, David Prêtre y pose son regard depuis l'hiver dernier. «Je me balade dans ce chantier, avec l'impression de marcher dans mon futur. Tous les objets épars sont étranges, poétiques, chorégraphiés par le projet. Les ouvriers font déjà comme partie des murs.» Le photographe les regarde travailler, scrute leur état, admire leur endurance et leur force, se pose des questions: «Les ouvriers ont-ils parfois des flashs, des visions des locataires qui s'installeront ici? Sont-ils parfois invités à visiter les maisons une fois habitées? Leur vie personnelle est-elle aussi un chantier? Dieu est-il une grue?» Il prend alors des photos «avec des déclics comme des points d'interrogation», que ce soit dans le futur café, l'espace d'art et l'atelier, son appartement ou ceux de ses futurs voisins composés de membres de la coopérative, de migrants, d'étudiants. Pendant ce temps, la construction continue ou va commencer pour d'autres coopératives, ainsi que pour des sociétés d'utilité publique, la Ville et des investisseurs privés. Une école, un EMS, une garderie, une maison de quartier, des commerces, des cafés, des espaces sportifs et culturels, des potagers, ainsi que des ruelles au nom de femmes ayant marqué Lausanne sont prévus dans ce premier plan d'affectation. Le futur écoquartier devrait accueillir d'ici à 2030 quelque 8000 habitants et 3000 emplois. Le premier plan d'affectation prévoit 1100 logements d'ici à 2023. La mixité sociale y est importante: 40% des loyers sont régulés, 30% subventionnés, 30% à prix libre. Ce quartier, dont le béton, même si en partie recyclé, est questionnable, reste exemplaire en termes d'électricité et de chauffage verts: sondes géothermiques et panneaux solaires sur une majorité des toits, en plus de leur végétalisation. Si des arbres ont été sacrifiés, certains ont toutefois été replantés ou seront plantés à l'avenir. La présence des voitures sera rigoureusement restreinte avec un seul parking en bordure nord-ouest, et une forte incitation au covoiturage et aux transports publics. La ligne de bus sera renforcée avant que le futur métro ne desserve les Plaines-du-Loup dès 2030, comme le prévoit la Municipalité. Dans une année, les premiers habitants emménageront au sein d'un quartier d'où pourraient jaillir de nouveaux horizons écologiques et sociaux. Pour un meilleur vivre ensemble? ■



MANIFESTATION NATIONALE

Toutes et tous à Berne

le 18 septembre!

Pas touche à nos rentes! Non à l’augmentation de l’âge de la retraite des femmes à 65 ans! Non à AVS 21! Le samedi 18 septembre, l’Union syndicale suisse, Unia et les autres syndicats, ainsi que les collectifs féministes appellent à une grande manifestation à Berne contre les attaques à nos retraites et contre AVS 21. Des transports gratuits sont organisés au départ des différentes régions de Suisse.

AU PROGRAMME À BERNE

Dès 13h30, rassemblement à la Schützenmatte (près de la gare).
14h, départ de la manifestation.
15h, discours et concerts sur la place Fédérale.

TRANSPORTS GRATUITS POUR LA SUISSE ROMANDE:

GENÈVE, VAUD, FRIBOURG

Train spécial gratuit, heures de départ:
Genève: 10h53*.
Nyon: 11h17.
Lausanne: 11h51.
Fribourg: 12h47.
Retour: 17h13, gare de Berne.
Des billets de raccordement sont disponibles. Se renseigner auprès des secrétariats Unia de votre région.
*La Communauté genevoise d’action syndicale (CGAS) donne rendez-vous à 10h, place Lise-Girardin (anciennement 22-Cantons) pour se rendre ensemble à la gare.

VAUD

Lieux de rendez-vous pour rejoindre le train spécial:
Lausanne: gare, 11h30, départ: 11h51.
Nyon: gare, 11h, départ: 11h17.
Yverdon: gare 11h, départ: 11h18 pour Fribourg (un bus sera mis en place si le nombre d’inscriptions est élevé).
Payerne: gare, 11h30, départ: 11h46 pour Fribourg (un bus sera mis en

place si le nombre d’inscriptions est élevé).
Aigle: gare, 11h, départ: 11h06 via Lausanne.
Vevey: gare, 11h15, départ: 11h24 via Lausanne.
Morges: gare, 11h15, départ: 11h25 via Lausanne.
Merci de vous inscrire pour faciliter l’organisation sur:
vaud.unia.ch/manifestation-le-18-septembre ou par e-mail sur vaud@unia.ch

NEUCHÂTEL

Bus gratuits, inscriptions obligatoires sur le site d’Unia Neuchâtel: bit.ly/3l34FCu
Fleurier: 10h45, pl. de la Gare.
Le Locle: 11h, pl. du Marché.
La Chaux-de-Fonds: 11h20, av. Léopold-Robert 63-67.
Neuchâtel: 12h, Esplanade de la Maladière.
Retour: vers 16h30-17h.

VALAIS

Bus gratuits pour les membres, nombre de places limité, inscriptions obligatoires sur: valais@unia.ch ou 027 602 60 00, 079 540 60 18.
Sierre: 10h15, pl. de la Gare.
Sion: 10h30, pl. des Potences.
Martigny: 11h, pl. de Rome.
Monthey: 11h15, parking de la Patinoire.
Retour: départ de Berne à 16h.



TRANSJURANE

Déplacements en train au départ de:
Delémont: 12h12.
Porrentruy: 11h40.
Moutier: 12h22.
Saint-Imier: 11h59.
Tavannes: 12h09.
Arrivée à Berne: 13h18.
Départ de Berne pour toutes les destinations: 17h12. Pour Tavannes, prévoir 42 minutes d’attente à Bienne. Inscriptions obligatoires par téléphone au 0848 421 600 ou sur le site: transjurane.unia.ch/manifestation-le-18-septembre

BIENNE-SOLEURE

Rendez-vous aux gares de:
Bienne: 12h30.
Soleure: 12h.
Olten: 12h15.
Inscriptions auprès de: biel.solothurn@unia.ch ou au 032 329 33 33 (Bienne), 032 636 26 36 (Soleure), 062 205 49 49 (Olten). ■ L’ES

BRÈVE

NEUCHÂTEL APPEL À PARTICIPER AU SONDAGE SUR L’ÉGALITÉ D’UNIA

A l’occasion de la dernière mobilisation féministe du 14 juin, la région Unia Neuchâtel a lancé un sondage dans le but de faire un état des lieux de l’impact de la pandémie de Covid-19 sur l’égalité dans le canton. Cette crise frappe durement les femmes. Elles effectuent la majeure partie du travail non rémunéré à la maison, parfois tout en travaillant en première ligne dans les métiers que la société a enfin reconnus comme étant essentiels. Ce sondage, à remplir en ligne, permettra au syndicat de mieux cartographier le canton en matière d’écarts salariaux et d’inégalités d’opportunités entre hommes et femmes.



Le sondage s’adresse tant aux travailleuses qu’aux travailleurs. Le syndicat invite le plus grand nombre de personnes à y prendre part, quelques minutes suffisent! Pour ce faire, il est possible de répondre au questionnaire en ligne sur le lien: <https://forms.gle/7ekHs7vm8n7h8yWe8> ou en scannant le QR code ci-contre.
Dernier délai: 30 septembre. ■ L’ES

UNIA 2.0 A DÉMARRÉ, LES INSCRIPTIONS SONT ENCORE OUVERTES

La réforme d’Unia décidée au Congrès de juin a démarré. Une série de 13 conférences, dont trois ont déjà eu lieu, se déroule durant les mois de septembre et d’octobre. Elles visent à un large échange de vues entre membres et employés d’Unia affiliés sur plusieurs thématiques afin de préparer le travail du syndicat pour l’avenir. Des propositions concrètes en découleront afin de modifier les structures d’Unia. Ces changements seront ensuite soumis à un Congrès extraordinaire qui se tiendra début 2023. Les inscriptions aux conférences Zoom, qui se déroulent en français, de 18h à 20h30, sont encore possibles. Voici les prochaines échéances:

d)	L’inclusion et la diversité	Lu 20 septembre
e)	Identité interprofessionnelle	Je 23 septembre
f)	Implantation dans les déserts syndicaux	Lu 27 septembre
g)	Notre rôle d’acteur politique	Je 30 septembre
h)	Dimension internationale	Ma 5 octobre
i)	Professionalisation	Ve 8 octobre
j)	Evolution de notre effectif de membres	Me 13 octobre
k)	Formation	Lu 18 octobre
l)	Plus présent sur le terrain	Ve 22 octobre
m)	Représentation des zones linguistiques	Me 27 octobre



Inscriptions au plus vite pour les premières dates à l’adresse unia2.0@unia.ch ou sur le site: unia.ch/fr/a-notre-sujet/organisation/unia-2-point-0
Dernier délai pour les autres: 26 septembre. Un lien Zoom vous sera envoyé à l’avance. ■ L’ES

WWW.EVENEMENT.CH

AGENDA UNIA

BIENNE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: pour connaître les heures d’ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d’appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d’ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33.
Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG

PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch.
En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l’appel téléphonique.
Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter

dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

PERMANENCE PAPYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d’Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d’informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier
Permanences syndicales les Jeudis à Fleurier: de 13h à 18h tous les 15 jours. Prochaines dates: 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 11 et 25 novembre, 9 décembre (apéro de fin d’année).
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Le secrétariat est fermé jusqu’à nouvel avis.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h. 0848 203 090.

COMITÉS ET GROUPES

Comité industrie: 21 septembre de 17h30 à 21h, Unia La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 67.

Groupe des retraités: 22 septembre de 14h à 16h, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.
Assemblée générale du gros œuvre: 23 septembre à 19h, Dom Brasas, La Chaux-de-Fonds.
Comité régional: 27 septembre à 18h30, Unia Neuchâtel, av. de la Gare 3.

GRUPE MIGRATION

Prochaines activités
Infos pratiques – La Loi sur le travail: repos, pauses, heures supplémentaires, les questions que je me pose tous les jours. **Mardi 28 septembre** dès 18h30 à Unia Neuchâtel.

Fête – Notre petite fête des grands peuples: bilan de l’année, échanges, partages pour organiser l’avenir ensemble et finir l’année en beauté. **Samedi 11 décembre** dès 17h, au Centre espagnol de La Chaux-de-Fonds.

Pour plus d’informations: derya.dursun@unia.ch – 079 290 75 92.

TRANSJURANE

HORAIRES

PERMANENCES SYNDICALES
Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.
Moutier: le 1^{er} jeudi ouvrable de chaque mois, de 14h30 à 18h.
Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.
Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mardi et jeudi de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.
Moutier: mercredi de 14h30 à 17h.
Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h30 à 18h.
Tavannes: lundi de 9h à 11h30 et de 14h à 18h, mardi et jeudi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

VALAIS

NOUVEAUX HORAIRES SYNDICAT

Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi
Sion, Sierre, Martigny: de 8h30 à 11h30.
Monthey: de 9h30 à 11h30

PERMANENCES DU SOIR:

Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi: de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets: Martigny, Monthey, Sierre, Sion

Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Mercredi de 8h30 à 11h30.
Jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.

VAUD

HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.
Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80
Crissier: 021 612 00 40
Morges: 021 811 40 70
Nyon: 022 994 88 40
Yverdon: 024 424 95 85
Le Sentier: 021 845 62 66
Vevey: 021 925 70 01
Aigle: 024 466 82 86

DÉFENDRE LES EMPLOIS ET DÉVELOPPER LA VACCINATION

L'Union syndicale suisse tire la sonnette d'alarme après la décision du Conseil fédéral sur l'obligation du certificat Covid. Des postes de travail sont en danger. Par ailleurs, comme Unia, elle soutient la campagne de vaccination des autorités

Sylviane Herranz

Lundi 13 septembre, le pass sanitaire est devenu réalité dans notre pays. Pour entrer dans un restaurant, un bar, un musée ou un autre lieu de loisirs, un zoo ou une piscine, et pour certains événements en intérieur, il faudra présenter un certificat Covid. Ce dernier, attestant d'une vaccination, d'une guérison ou d'un dépistage négatif, est obligatoire dans ces lieux dès 16 ans. La décision a été prise le 8 septembre par le Conseil fédéral, en raison, écrit-il dans un communiqué, d'une «situation durablement tendue qui prévaut dans les hôpitaux». La mesure se déploie sur quatre mois, soit jusqu'au 24 janvier 2022, sauf si «la situation hospitalière s'améliore», note encore le gouvernement. Il a également statué sur le certificat Covid dans le monde du travail, en octroyant la possibilité aux employeurs de demander à leurs salariés de présenter un tel certificat, «si cela leur permet de définir des mesures de protection appropriées ou de mettre en œuvre des plans de dépistage». L'employeur devra financer le test s'il exige qu'un employé se fasse dépister, sauf en cas de tests répétés en entreprise, pris en charge par la Confédération. L'introduction du certificat Covid en entreprise doit aussi faire l'objet d'une consultation des employés et d'une documentation écrite. Le Conseil fédéral devrait encore statuer, ce prochain vendredi,

sur les conditions d'entrée en Suisse à partir du 20 septembre. Deux variantes sont sur la table: test négatif à l'entrée, puis second test dans les quatre à sept jours suivants ou quarantaine de sept à dix jours. Ces mesures ne s'appliqueront pas aux travailleurs frontaliers, ni aux enfants de moins de 16 ans.

FIN DES DISPOSITIONS SUR LE CHÔMAGE PARTIEL

L'Union syndicale suisse (USS) a réagi à la décision du Conseil fédéral en raison de lacunes dans les mesures prises, mettant en danger les salaires et les emplois. S'appuyant sur l'expérience d'autres pays, la faitière indique que l'obligation du certificat peut conduire à des pertes du chiffre d'affaires, dans l'hôtellerie-restauration mais aussi dans d'autres branches. Elle rappelle à ce titre l'importance du recours au chômage partiel. «Or, des dispositions très importantes expireront début octobre, comme, par exemple, la procédure simplifiée pour le préavis de réduction de l'horaire de travail (RHT)», s'indigne la faitière syndicale, alors que le Conseil fédéral n'a pas décidé de prolonger ces mesures en parallèle à l'introduction de l'obligation du certificat Covid. Une position «incompréhensible» aux yeux de l'USS qui attend du gouvernement qu'il y remédie sans délai «pour que les salaires et les emplois ne soient pas menacés». La faitière syndicale regrette également que les autorités n'aient pas été chargées de réglementer l'utilisation du cer-

tificat Covid au travail, laissant les employeurs libres d'introduire ce contrôle. Si, pour l'USS, la renonciation aux mesures d'hygiène et de protection de la santé n'est pas à l'ordre du jour, comme l'auraient souhaité certains, des garanties quant à la protection des données et à l'absence de discrimination sur les lieux de travail doivent être assurées. L'USS appelle également à ce que les inspectorats du travail renforcent leurs contrôles et que les travailleurs vulnérables puissent toujours bénéficier d'une protection particulière.

SIMPLIFIER L'ACCÈS À LA VACCINATION

D'autre part, pour l'USS, la vaccination est le «principal instrument de lutte contre la pandémie». Elle appuie

la campagne des autorités, mais demande que les salariés soient mieux informés, «de manière facilement compréhensible et que des possibilités simples de se faire vacciner leur soient proposées».

Une position à laquelle adhère Unia. «Le syndicat a toujours soutenu toutes les décisions en matière de santé publique du Conseil fédéral pour protéger la santé de la population», indique Lucas Dubuis, son porte-parole. A ce titre, Unia «accepte également l'introduction du certificat Covid en général». Le syndicat examinera toutefois en détail son extension sur les lieux de travail pour déterminer si les dispositions sont suffisantes «pour empêcher l'arbitraire au sein des entreprises».

De plus, «Unia soutient sans réserve la campagne de vaccination», souligne Lucas Dubuis. «En ce moment, la priorité est que les salariées et les salariés aient accès au vaccin. Or, il reste encore beaucoup à faire», dit-il. «Il arrive que les procédures d'inscription ou les heures d'ouverture constituent des obstacles. Les personnes qui veulent se faire vacciner devraient être systématiquement libérées pendant les heures de travail et celles-ci doivent leur être payées, de même pour les éventuelles heures de maladie en cas d'effets secondaires. Ce n'est cependant pas encore le cas aujourd'hui, beaucoup d'employeurs refusent de le faire», déplore-t-il. ■



Avec l'introduction du pass sanitaire, de nombreuses branches, à l'instar de l'hôtellerie-restauration, risquent de voir leur chiffre d'affaires diminuer, avec des conséquences importantes pour les emplois et les salaires. Les syndicats demandent le maintien des mesures facilitées en matière de chômage partiel.

Trois ouvriers pour monter un échafaudage, c'est un minimum

Sur les échafaudages, le travail par équipe de deux tend à se généraliser malgré les risques d'accident qu'il fait endurer aux salariés. Unia veut imposer les équipes de trois

Jérôme Béguin

Les échafaudageurs d'Unia vont mener campagne pour l'interdiction du travail par équipe de deux. Présentée par le comité des échafaudageurs vaudois, une résolution en ce sens a été adoptée le 19 juin par la conférence de branche du syndicat. Le texte propose la création d'un groupe de travail de militants et de syndicalistes avec pour objectif, d'ici à la fin de l'année, l'ouverture de discussions avec la Suva sur cette problématique. «Nous ne pouvons pas attendre de déplorer des accidents graves pour agir, explique Jean-Michel Bruyat, secrétaire syndical d'Unia Vaud. Si un travailleur tombe et reste pendu dans son harnais, ses collègues ne peuvent pas attendre les secours, ils n'ont que dix minutes pour intervenir afin d'éviter des risques pour la santé, le harnais

coupant la circulation du sang. Avec une poulie, il est possible d'opérer le sauvetage, mais celui qui est à la manœuvre ne peut accompagner la descente de l'ouvrier suspendu qui risque de se retrouver coincé. C'est pourquoi il faut impérativement être trois. L'équipe de trois devrait aller de soi; malheureusement, depuis que la plus grande entreprise d'échafaudages, Roth, a mis en place l'équipe de deux, elle bénéficie de 30% de disponibilité en plus et mange le marché en pratiquant une certaine concurrence déloyale avec les autres sociétés qui avaient un comportement correct.» Joint par téléphone alors qu'il se trouve au pied d'un échafaudage, Roberto (prénom d'emprunt), un membre du comité vaudois, corrobore cette dérive: «Aujourd'hui, je travaille en équipe de deux, ça arrive presque tous les jours; nous ne sommes trois que lorsqu'il faut terminer rapidement le travail.» Autres problèmes soulevés par ce chef d'équipe: «Là, nous ne disposons pas de poulie de sauvetage, elle se trouve au dépôt. Et mon patron engage beaucoup de temporaires, sont-ils capables de l'utiliser correctement? Certains n'ont pas reçu de formation.» Alors, comment faire pour secourir un collègue? «On utilise la grue, ce qui n'est pas facile, ou on appelle les pompiers.» Lui-même s'est retrouvé suspendu une fois, mais a réussi à descendre.

MANQUE DE MATÉRIEL ET DE FORMATION

Unia a récemment mené une enquête sur la sécurité et la pénibilité du travail dans la branche: si 95% des 233 échafaudageurs interrogés jugent que deux travailleurs sont nécessaires pour sauver un collègue suspendu à son harnais, 47% déclarent être obligés de travailler par équipe de deux, 48% assurent ne pas disposer du matériel nécessaire

pour intervenir en cas de chute, alors que 27% avouent ne pas avoir une formation suffisante en sécurité. «Non seulement, il faut être deux pour sortir un collègue suspendu, mais il faut aussi disposer du matériel requis et de la formation nécessaire. Dans beaucoup d'équipes, un ouvrier seulement a suivi le cours de sécurité», souligne Simon Constantin. Le responsable de la branche échafaudage d'Unia fait aussi remarquer que «l'équipe de deux renforce la pression des délais, le stress et la pénibilité du travail: on est moins pour faire le même boulot». Roberto confirme: «A deux, on travaille comme des malades. Il faut vraiment que nous arrivions à imposer les équipes de trois.» «Nous allons essayer de faire avancer les normes de sé-

curité avec la Suva», indique Simon Constantin. Avec Roberto, une vingtaine d'échafaudageurs des cantons de Vaud et de Genève se sont réunis à cette fin le 4 septembre à Nyon. «C'était une bonne réunion avec une vraie participation des travailleurs, des débats ouverts et intéressants et des prises de décision, se félicite Jean-Michel Bruyat. Nous avons désigné un groupe de travail qui fera fonction de comité de lutte pour l'interdiction des équipes de deux dans l'échafaudage.» L'assemblée a aussi nommé deux travailleurs à la délégation de négociation salariale de cet automne et décidé de mobiliser pour la grande manifestation intersectorielle du 30 octobre à Genève. «Nous devons davantage mettre en avant le métier d'échafaudageur au niveau des luttes.» ■



Unia exige un minimum de trois travailleurs par équipe pour le montage des échafaudages. A deux, les risques sont beaucoup trop importants, même si les ouvriers disposent de harnais de protection.

VAUD ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU SECOND ŒUVRE

Durant le premier semestre de 2021, le syndicat Unia a mené une grande enquête pour connaître l'opinion des travailleurs du second œuvre sur le respect de la Convention collective romande de la branche. Pour discuter avec tous les salariés concernés des résultats de cette enquête, des assemblées générales des métiers du second œuvre se dérouleront prochainement à Nyon, Yverdon-les-Bains, Vevey et Lausanne. Unia Vaud invite tous les travailleurs du second œuvre à participer et à s'inscrire à ces assemblées qui seront suivies d'un repas offert par le syndicat. L'inscription est possible auprès des secrétaires syndicaux lors de leur passage sur les chantiers, par e-mail à l'adresse: mathieu.berger@unia.ch ou en scannant le QR code ci-contre. ■ L'ES

Dates des assemblées:

Nyon, vendredi 24 septembre à 19h, chez Uni Global, av. de Reverdil 8-10.
Yverdon, vendredi 24 septembre à 19h, Circulo Espagnol, quai de la Thièle 24.
Vevey, vendredi 24 septembre à 19h, salle Sainte-Claire, rue Sainte-Claire 1.
Lausanne, vendredi 15 octobre à 19h, restaurant PortoNovo, rue de Genève 98.



CELLE QUI DONNAIT DE LA VOIX

A travers les yeux d'une femme prête à tout pour sauver sa famille, la réalisatrice bosnienne Jasmila Žbanić revient sur le massacre de Srebrenica perpétré en 1995. Un film poignant et indispensable qui questionne les capacités d'empathie et de solidarité des êtres humains

Textes Nicolas Jacot

Juillet 1995, Aida, une modeste enseignante d'anglais, travaille comme interprète pour les Nations Unies à Srebrenica. Cette commune de Bosnie, limitrophe de la Serbie, est alors placée sous le contrôle de l'organisation internationale. Quand les forces armées serbes assiègent la ville, Aida fait partie des milliers de civils bosniaques qui tentent de trouver refuge dans un camp de l'ONU à proximité. Au cœur de l'action et des tractations entre les casques bleus et les militaires serbes, elle traduit des informations capitales et décisives. L'interprète comprend rapidement que, pour la population bosniaque, la situation s'annonce alarmante et funeste. Refusant le fatalisme des uns et les promesses des autres, elle va dès lors se démenier et tout mettre en œuvre pour protéger son mari et ses deux fils en jouant de son statut de privilégiée.

Née à Sarajevo en 1974, la réalisatrice bosnienne Jasmila Žbanić propose, avec *La voix d'Aida*, une fiction ayant pour toile de fond la réalité historique. Terrible traumatisme pour la cinéaste, comme pour tous les Bosniaques, le massacre de Srebrenica – un massacre systématique de plus de 8000 personnes – constitue le paroxysme de la guerre de Bosnie. Si la production a rencontré de nombreux obstacles tant financiers que politiques – plusieurs politiciens d'extrême droite continuent de nier l'existence du génocide – la réalisation a en revanche rencontré le soutien de toute une population – beaucoup de figurants étant eux-mêmes d'anciens prisonniers rescapés. De plus, neuf pays européens ont coproduit le film, soulignant ainsi l'universalité de son discours.

PLUS JAMAIS ÇA?

Soumis à un incroyable climat de tension, le long métrage, nommé pour l'Oscar du meilleur film étranger, s'apparente à un thriller. Et le spectateur,



pris à la gorge, fera corps avec l'énergie folle de l'héroïne pour tenter de sauver sa famille. Mais *La voix d'Aida* vient surtout rappeler qu'un génocide s'est produit sous les yeux des Européens il y a moins de trente ans. Alors que, depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que le souligne Jasmila Žbanić, «on avait tous répété inlassablement: "Plus jamais ça."» Si le scénario porte un regard critique sur l'ONU et insiste sur la nécessité de renforcer une telle institution, il est également un vibrant plaidoyer en faveur de plus de solidarité et d'entraide. «Je voudrais que les gens repartent de la projection avec les émotions et les questions suscitées par le film, explique la réalisatrice. [...] Même lorsque les institutions et les Etats nous abandonnent, nous avons toujours la liberté d'être en empathie avec les autres et de leur venir en aide. Nous sommes constamment animés par un sentiment d'égoïsme – et le capitalisme se nourrit de l'égoïsme pour survivre. Mais il mène notre planète et l'humanité tout

droit à la catastrophe.» Et la cinéaste d'affirmer, pessimiste: «Si le génocide de Srebrenica se passait aujourd'hui, l'issue serait la même! L'Union européenne ne bougerait pas le petit doigt! Je trouve cela terrifiant.» ■

La voix d'Aida, de Jasmila Žbanić, sortie en Suisse romande le 22 septembre.

INVITATIONS POUR LES SÉANCES SPÉCIALES

Trois séances spéciales en présence des acteurs bosniens Emir Hadžihafizbegović et Dino Bajrović auront lieu en Suisse romande:

- 26 septembre, Genève, cinéma les Scala, 19h45.

- 27 septembre, Vevey, cinéma Astor, 20h.

- 28 septembre, Sion, cinéma Lux, 18h.

L'Événement syndical met à la disposition de ses lectrices et de ses lecteurs 4x2 billets offerts par le

distributeur Cineworx pour les projections de Genève et de Vevey. L'entrée à la séance de Sion est libre avec chapeau à la sortie.

Intéressés? Ecrivez-nous à forum@evenement.ch ou à *L'Événement syndical*, place de la Riponne 4, 1005 Lausanne, en mentionnant vos coordonnées et la séance souhaitée.

Le tirage au sort se fera mercredi 22 septembre. ■

Celle qui voulait apprendre

Le documentariste français Pascal Plisson dresse le portrait d'une Kényane qui, à passés 90 ans, se retrouve sur les bancs de l'école aux côtés de ses arrière-petites-filles. Un plaidoyer en faveur de l'éducation en compagnie d'une protagoniste drôle et attachante



Dans une région agricole reculée du Kenya vit Priscilha Sitienei, dite Gogo. Née en 1923, elle a passé son enfance dans une ferme tenue par des colons. L'école est alors interdite aux filles. Depuis toute petite Gogo travaille aux champs et garde les vaches. On lui transmet également le métier de sage-femme. A 91 ans, 54 fois arrière-grand-mère et toujours illettrée, la Kényane décide d'intégrer l'école de son village. Elle devient ainsi la plus vieille écolière du monde. Son rêve: décrocher son certificat de fin d'études primaires, mais surtout s'instruire. Lecture, calcul, anglais, etc., Gogo prouve alors qu'il n'y a définitivement pas d'âge pour apprendre.

Tourné durant la quatrième année de scolarité de Gogo, alors âgée de 94 ans, le long métrage se focalise sur trois moments-clés: la rentrée des classes, un voyage éducatif et les examens finaux. «Rien n'est scénarisé», affirme le

réalisateur français Pascal Plisson. Ce spécialiste du documentaire a ainsi capté le quotidien de la nonagénaire entre 2018 et 2019 sans forcément tout comprendre en raison de la barrière linguistique. «C'est à Paris qu'on a découvert les pépites de certains dialogues», explique-t-il. De plus, le cinéaste a fait le choix fort de monter son film sans voix off. Un procédé qui impose, selon lui, «un point de vue occidental». Ce parti pris permet donc de refléter au mieux la réalité et de laisser toute la place aux protagonistes. «Ces gens n'avaient jamais été filmés, la caméra ne représente rien pour eux», poursuit Pascal Plisson pour expliquer comment il a réussi à se fondre dans cet univers.

L'ÉDUCATION, UN BIEN PRÉCIEUX

Bénéficiant de sublimes images, notamment lors du voyage scolaire dans la réserve naturelle du Masai Mara, le film propose également quelques scènes co-

casses. Par exemple lorsque la vieille dame rabroue, pour sa lentur, l'entrepreneur en charge de la construction d'un dortoir supplémentaire. Une construction qui doit permettre à de nouvelles élèves trop éloignées de l'établissement de loger à l'internat. Car, au-delà de l'idée pittoresque de mettre en scène une nonagénaire en uniforme vert tilleul sur les bancs de l'école, le documentaire se veut un plaidoyer en faveur de l'éducation des filles. «Gogo n'est pas allée à l'école par hasard, explique Pascal Plisson. Il y a cinq ans, elle s'est rendu compte que ses propres arrière-petites-filles n'étaient pas scolarisées, parce qu'au Kenya, on s'occupe plutôt d'éduquer les garçons, et ça l'a indignée. "Puisque c'est comme ça, a-t-elle dit, je vais vous emmener avec moi."» Parallèlement à sa scolarité, la femme mène aussi un combat en faveur de l'éducation des mères célibataires – souvent de très jeunes filles rejetées par leur famille. «Dans nos pays occidentaux, poursuit le réalisateur, nous avons souvent tendance à oublier que l'école est un droit accessible à tous. Mais il est des endroits dans le monde où l'éducation y est un bien précieux. A travers l'histoire de Gogo, je souhaite montrer le combat d'une femme qui s'est battue toute sa vie pour avoir une instruction.» Avant de conclure: «Si grâce à ce film, d'autres petites filles kényanes peuvent aller à l'école, on aura réussi.» ■

Gogo, de Pascal Plisson, sortie en Suisse romande le 15 septembre.

Celle qu'on avait oubliée

Le documentaire animé *La Pacifiste* met à l'honneur Gertrud Woker, une scientifique bernoise du début du XX^e siècle gommée de l'histoire. Un film original et créatif pour pallier l'absence de sources et de documentation

Autour d'un chalet pittoresque surplombant le lac de Thoune s'active Martin Woker. Il est le petit-neveu de Gertrud Woker et propriétaire de cette demeure qui fut celle de sa grand-tante. De cette parente réputée excentrique il ne sait pas grand-chose. Si ce n'est qu'elle ne bénéficiait d'aucun sens pratique et était incapable de préparer une tasse de thé. Des histoires rabâchées par ses parents... L'ignorance de Martin Woker n'est toutefois pas surprenante. Connue internationalement de son vivant, Gertrud Woker est finalement décédée en 1968, à presque 90 ans, dans une clinique psychiatrique et dans l'indifférence générale. Et pourtant, le destin de cette Bernoise s'annonçait prodigieux...

«Avec ce film, nous voulons donner une validité à l'histoire oubliée d'une femme exceptionnelle», expliquent les réalisateurs suisses Matthias Affolter et Fabian Chiquet. Souffrant d'un manque de documentation et de la disparition de tous les témoins directs, les deux hommes ont fait preuve de créativité et d'ingéniosité pour réaliser un documentaire animé, à la manière d'un collage. Le résultat des recherches de deux historiennes s'entrelace ainsi à du matériel visuel, audio et cinématographique de l'époque. Des extraits de journaux intimes, des rapports scientifiques et des poèmes de Gertrud Woker finissent d'établir cette biographie chronologique convaincante.

OPPOSANTE AUX ARMES CHIMIQUES

De sa naissance en 1878 dans une famille d'intellectuels à sa nomination en 1907 comme professeure de chimie (une première pour une femme de langue allemande), c'est le début d'une carrière académique prometteuse qui est dans un premier temps esquissée. Une carrière qui sera rapidement contrariée par les combats féministes de la scientifique. Elle fait campagne en faveur du suffrage féminin et, dès 1917, réclame un salaire égal pour un travail égal. Des revendications qui déplaisent au monde académique. Le conflit avec le milieu universitaire s'intensifie encore lorsqu'elle s'oppose à l'utilisation de la



recherche à des fins militaires et notamment concernant les gaz de combat durant la Première Guerre mondiale. Pacifiste convaincue, Gertrud Woker cofonde la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté, et parcourt dès lors l'Amérique avec d'autres militantes. Donnant des conférences pour sensibiliser la population aux dangers de l'armement chimique, elle s'attire les foudres des milieux militaristes et nationalistes. «Un groupe de femmes fait actuellement une tournée dans le pays pour soulager leur tension nerveuse. Leur état mental manifestement excessif les classe dans la catégorie des malades mentaux», peut-on lire à l'époque. Malgré les obstacles, Gertrud Woker n'abandonnera à aucun moment ses combats en faveur de la paix et des droits des femmes. Et cela bien qu'elle ait conscience des préjudices encourus: «J'ai volontiers et joyeusement jeté aux orties le sérieux avertissement selon lequel je gâcherais ma carrière, dans l'idée que se battre pour une bonne cause vaut mieux que des innombrables carrières.» Préférant ainsi être oubliée de l'histoire plutôt que de trahir ses convictions! ■

La Pacifiste, de Matthias Affolter et Fabian Chiquet, sortie en Suisse romande le 15 septembre.